

**Rapport annuel  
2005**

**Italie**

**Agri.Med**

**Agriculture, pêche, alimentation  
et développement rural durable  
dans la région méditerranéenne**

**Rapport annuel  
2005**

**Italie**

Giulio MALORGIO & Simona MAINI  
Università di Bologna, Economia e Ingegneria Agraria, Bologna

## TABLE DES MATIERES

	Page
<b>1 La situation économique et agricole</b>	<b>1</b>
1.1 L'évolution de l'économie	1
1.2 Economie et structures du secteur agricole	3
1.3 La production agricole	5
<b>2 Tendances de la production agro-alimentaire, de la consommation et du commerce</b>	<b>9</b>
2.1 L'industrie alimentaire	9
2.2 Les consommations alimentaires	10
2.3 Le commerce extérieur	10
<b>3 L'évolution des politiques agricoles et alimentaires</b>	<b>13</b>
3.1 Les politiques de développement agricole	13
3.2 Les politiques de marché	14
3.3 Les politiques de développement rural et structurelles	16
<b>Annexes</b>	<b>19</b>

<b>LISTE DES ANNEXES</b>		Page
Tableau 1	Principaux indicateurs de l'économie nationale (valeurs courantes)	19
Tableau 2	Comptes économiques de l'agriculture, des forêts et de la pêche (prix courants)	20
Tableau 3a	Nombre des exploitations agricoles, 2000	21
Tableau 3b	Répartition des superficies des entreprises agricoles et utilisation du territoire, 2000	21
Tableau 4	Valeur de la production agricole	22
Tableau 5	Evolution des principales productions végétales, 2002-2003	23
Tableau 6a	Evolution des productions animales, 2002-2003	25
Tableau 6b	Production halieutique	25
Tableau 7	Variation en quantité et en valeur des principaux intrants, 2002-2003	26
Tableau 8	Principaux indicateurs des industries agro-alimentaires (IAA)	26
Tableau 9	Indicateurs des sous-secteurs des IAA, 2002	27
Tableau 10	Commerce extérieur agro-alimentaire par principales régions 2002-2003	28
Tableau 11a	Commerce extérieur agricole par produits, 2003	31
Tableau 11b	Commerce extérieur agricole par produits, 2002	32
Tableau 12	Soutien à l'agriculture par produit ou activité, 2001-2002	33

## **1 La situation économique et agricole**

### **1.1 - L'évolution de l'économie**

En 2003, l'Italie, comme du reste tous les autres pays de la zone euro, a connu une activité économique peu dynamique. Le produit intérieur brut (PIB) enregistré pour 2003 s'élève à 1 300 926 millions d'euros (en valeurs courantes), soit une hausse de 3,2% par rapport à l'année précédente ; la même valeur calculée en valeurs constantes affiche par contre une augmentation de 0,3%. Une hausse aussi modeste du PIB est due en partie au ralentissement, en termes réels, de l'activité manufacturière (-0,9%) et dans une mesure plus importante à l'agriculture (-5,6%). Par contre, les services et le bâtiment affichent une évolution plus favorable.

Dans l'ensemble, la valeur ajoutée aux prix courants du marché a enregistré une augmentation de 4,2% pour les services, de 1,7% pour l'industrie et de 0,9% pour l'agriculture.

En 2003, la demande intérieure a augmenté de 0,6% en termes réels, un résultat identique à celui de 2002 et, pour la seconde année consécutive, la demande extérieure nette a contribué négativement pour près d'un pour cent (-0,9%) au développement de l'activité économique, tandis que les apports des dépenses des administrations publiques se sont révélés positifs. Quoiqu'il en soit, l'accélération de la consommation interne (+1%) a été accompagnée du recul des investissements (-2,1%).

En examinant les différentes composantes de la demande intérieure, on remarque qu'en 2003, la consommation des ménages a augmenté de 3,8% (+1,3% en termes réels). La principale poussée vers une dynamique accrue de la capacité des ménages vient de la réévaluation de l'euro et de l'augmentation de la masse salariale, due principalement à la nouvelle reprise de l'emploi. L'évolution favorable du taux d'intérêt sur le crédit à la consommation a fourni d'autres stimulations. La dépense pour la consommation durable, en augmentation de 1,8% en termes réels pour l'année 2003, a bénéficié d'une part de la tenue du marché des biens liés à la détente (T.V., hi-fi, etc...) et, d'autre part, à l'expansion de celui des biens ménagers. Les biens non durables ont par contre pâti du mauvais climat de confiance dont ils sont tributaires depuis toujours. Par conséquent, les dépenses relativement différables, comme les vêtements et les chaussures, ont été particulièrement déprimées. Parmi les services, on a enregistré des croissances dans les domaines des télécommunications, des services pour la maison et de ceux liés au transport. Au cours de 2003, les investissements fixes bruts ont enregistré un recul par rapport à l'année précédente (-0,2% en valeurs courantes et -2,1% en termes réels). Les investissements en machines, équipements et produits divers ont souffert de la conjoncture négative aux niveaux national et international, avec une diminution globale de 3,6%, et il s'agit de la troisième année consécutive de

fléchissement pour ce secteur. La seule composante de croissance de la dépense en investissements est celle du bâtiment qui a enregistré une variation positive de 1,8%, bien qu'en ralentissement par rapport à 2002.

En ce qui concerne la situation du commerce extérieur, on note que le solde de la balance commerciale globale présente un actif de 1.630 millions d'euros, en très net recul par rapport à l'année précédente, dont le solde affichait 9.015 millions d'euros. En 2003, on enregistre une baisse des importations (-0,1% par rapport à 2002) et des exportations (-2,9%), tandis que l'on remarque la tendance inverse en matière d'import-export agro-alimentaire où l'on enregistre notamment une augmentation des importations (+1,8%) et une diminution des exportations (-2,2%), ce qui contribue à creuser le solde négatif de la balance commerciale.

Le marché du travail a pâti, bien que de manière contenue, de la faible croissance qui a caractérisé l'économie italienne l'année dernière. Malgré le ralentissement relatif du second semestre, le résultat doit être considéré comme positif, compte tenu du coup de frein de l'activité économique car le nombre des actifs a encore augmenté et le chiffre des chômeurs a encore baissé. Sur la moyenne de l'année, la base de l'emploi a augmenté de 1%, plaçant ainsi le taux de chômage à 8,7%, soit un recul de 3,3% par rapport à 2002. L'expansion concernait toutes les répartitions territoriales, bien que très contenue dans le Sud de l'Italie, et a notamment bénéficié aux emplois féminins. Pour l'année 2003 encore, c'est le secteur tertiaire qui a le plus renforcé le nombre des actifs, avec un progrès de 0,8%, qui concernait aussi bien les salariés que les indépendants (ces derniers travaillent notamment dans les secteurs du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration, des transports et des communications) ; par contre, le renforcement des effectifs est plus contenu dans le secteur industriel qui affiche une augmentation de 0,4%. L'emploi du secteur primaire est quant à lui en diminution avec -3,7%, plus prononcé pour les salariés (-6,1%) et moins marqué pour les indépendants (-2,1%).

En 2003, l'inflation a affiché une forte résistance à baisser. Le processus désinflationniste a été freiné à la fois par des causes exogènes accidentelles et passagères et par des facteurs endogènes à caractère plus structurel. Sur la moyenne de l'année, la dynamique des prix à la consommation s'est révélée en accélération par rapport à 2002, de 2,7% contre 2,5%. L'Italie a été marquée par l'augmentation de la vitesse de l'inflation par rapport à ce qu'ont connu au même moment les partenaires de la zone euro : mesurée par l'indice harmonisé, la différence de l'inflation italienne par rapport à la moyenne des partenaires de l'UEM a augmenté de sept dixièmes.

## 1.2 - Economie et structures du secteur agricole

En 2003, l'agriculture a conservé son poids relatif dans l'économie globale du pays, avec 2,3% de la valeur ajoutée globale, mais elle a toutefois enregistré une chute sensible en termes réels de -5,6%.

La production du secteur primaire aux prix courants se montait à 46 484 millions d'euros et affichait une hausse de +0,9% par rapport à 2002. Cette hausse doit être rapportée à la quantité produite qui se révèle en nette baisse (-4,4%), associée par contre à une évolution des prix de base de +5,5%. L'agriculture et l'élevage représentent 95,7% de la production, suivis de la pêche à hauteur de 3,5% et de la sylviculture à hauteur de 0,8%.

Les consommations intermédiaires, pour l'ensemble de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, ont enregistré une baisse des quantités utilisées de -1,9% associée à une hausse modeste des prix correspondants de +2,3%.

Contrairement au passé, le secteur de la seule agriculture et de l'élevage n'a pas joué son rôle habituel de tampon du processus inflationniste, car la croissance des prix (+5,7%) a dépassé la hausse de l'indice des prix à la consommation (+2,7%). Les "termes d'échange" des agricultures ont enregistré une évolution positive (+3,3%) car la croissance des prix de sortie a été accompagnée d'une hausse moins prononcée des prix des produits et engins techniques achetés (+2,3% des prix des entrées).

En raison de l'évolution diversifiée de la production et de la consommation intermédiaire, la valeur ajoutée aux prix de base de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche se montait à 30 882 millions d'euros courants, avec une croissance en valeur de +1,2%, soit une baisse en termes réels de -5,7% et une croissance des prix relatifs de +7,3%. Il convient notamment de souligner que la forte augmentation des prix résulte non seulement des prix à la production (+5,5%) mais également d'une hausse des subventions sur les produits (+3,3%), qui influent, naturellement sur l'évaluation des prix de base.

En 2003, l'agriculture, l'élevage et les services annexes ont contribué à la production à hauteur de 44 464 millions d'euros, avec une augmentation en valeur égale à celle enregistrée l'année dernière, à savoir +0,7%, avec une baisse des quantités produites (-4,7%) et une forte reprise des prix de base (+5,7%).

L'analyse des différents secteurs agricoles indique une chute généralisée de la production, exprimée en valeurs courantes, aussi bien pour les cultures ligneuses (-0,4%) que pour les cultures fourragères (-11,1%). D'autres signaux négatifs parviennent des productions herbacées. Par contre, les productions d'animaux (+3,3%) et les services annexes (+3,6%) sont en croissance.

En termes de pourcentage, on enregistre ainsi une croissance relative des élevages qui sont passés de 32,3% en 2002 à 33,2% en 2003, et une contraction des cultures ligneuses qui sont passées de 23,9% en 2002 à 23,6% en 2003. En revanche, stagnation pour les cultures herbacées et recul considérable pour les cultures fourragères qui passent de 4,6% en 2002 à 4,1% en 2003. On enregistre par ailleurs une reprise pour la composante des services annexes qui se chiffre à 5,9% et qui est ainsi en expansion constante.

L'examen de la dynamique sectorielle des prix de base révèle une tendance positive pour tous les secteurs et notamment pour les cultures herbacées (+8,7%), les cultures fourragères (+6,5%) et les cultures ligneuses (+5,4%).

La stagnation de la valeur de la production en prix courants (+0,7%) et la croissance de la consommation intermédiaire (+0,4%) ont engendré une faible hausse de la valeur ajoutée aux prix de base courants de l'agriculture et de l'élevage (+0,8%). Ce résultat est imputable, dans ses composantes, à une forte contraction en prix constants de -6,1% et à une croissance sensible des prix correspondants (+7,3%).

La valeur de la production de la sylviculture s'est montée à 399 millions d'euros courants (-3,2% par rapport à l'année dernière). L'évolution de la production présente notamment une chute des abattages (-5,2%) associée à une hausse des prix (+2,1%). La consommation intermédiaire de la sylviculture est en net recul (-3,0%) en quantité et présente des variations négatives en valeurs courantes (-1,4%). En synthèse de cette évolution de la production et de la consommation intermédiaire, la valeur ajoutée de la sylviculture aux prix courants enregistre une diminution en valeur de 3,5%. Les niveaux de production ont diminué à cause d'un fort recul de la production du bois de travail (-6,4%), équilibré partiellement seulement par une hausse du bois à brûler (+4,2%), ce qui a ainsi entraîné une chute sensible de la valeur ajoutée (-5,5%).

Le secteur de la pêche présente une valeur de la production de 1 621 millions d'euros courants, soit +8,8% de plus que celle enregistrée l'année dernière. Après une très mauvaise année 2002, on enregistre une reprise des quantités pêchées (+5,0%) associée également à une récupération des prix (+3,6%). La hausse des quantités pêchées est le fruit d'une activité de pêche accrue, hors de la période réglementée de la désormais traditionnelle "trêve biologique". La reprise la plus marquée concernait la pêche maritime (+6,7%) tandis que l'on remarque une légère reprise pour la pêche en eaux intérieures (+1,9%). Les consommations intermédiaires enregistrent une croissance à prix constants de +1,3% associée à une modeste reprise des prix (+0,2%). Cette évolution de la production et de la consommation intermédiaire a entraîné une croissance de la valeur ajoutée aux prix de base de +10,9% en valeur.

Pour l'utilisation de la terre, on relève que l'étendue totale de 19,6 millions d'hectares est occupée à 67,39% par la SAU, 24,03% par les forêts et 8,59% par

d'autres surfaces. La partie la plus étendue de la SAU est consacrée à 55,55% aux terres arables, 25,84% aux prés et aux pâturages permanents et 18,60% à l'arboriculture. Les exploitations agricoles sont au nombre de 2,5 millions environ avec une superficie moyenne de SAU de 5 ha environ.

### **1.3 - La production agricole**

L'année agricole qui vient de s'achever a de nouveau confirmé l'influence négative des conditions climatiques sur l'évolution des récoltes de nombreuses cultures, herbacées ou arboricoles, et restera dans les annales comme la plus mauvaise de ces vingt dernières années.

Au cours de 2003, des catastrophes climatiques se sont abattues sur divers secteurs du pays, provoquant ainsi de fortes chutes de la production dans différentes régions. Au Nord, les gelées tardives du printemps ont été suivies d'une sécheresse exceptionnelle qui s'est prolongée jusqu'à la fin de l'été. Cette situation, associée à l'absence de précipitations et à des températures nettement supérieures à celles enregistrées au cours des décennies précédentes, a provoqué l'effondrement des niveaux de production, notamment dans le Nord-Est du pays.

La sécheresse estivale s'est également abattue sur certaines régions du Sud qui ont subi de nouvelles baisses de production dues à des carences hydriques. À tout cela sont venues s'ajouter des calamités phytosanitaires qui ont frappé notamment les productions fruitières. À la fin de l'été, des épisodes orageux d'une violence exceptionnelle ont frappé certaines régions du Sud qui ont mis à rude épreuve les récoltes et les structures matérielles, provoquant ainsi des dommages d'une grande ampleur. La récurrence, désormais annuelle, d'événements climatiques d'une portée exceptionnelle, qui endommagent gravement les cultures et les structures agricoles, entraînant ainsi une forte contraction du niveau du revenu agricole, pousse à redéfinir les notions traditionnelles de calamité naturelle (seuil économique minimum des dégâts). Si, dans un avenir proche, les dérèglements climatiques actuels devaient devenir la règle, il faudra que la collectivité réévalue le partage des problèmes et des risques économiques découlant de l'exercice de l'activité agricole.

Le secteur agricole connaît sa quatrième année consécutive de récession malgré les efforts des opérateurs publics et privés tendant à contenir les coûts de production et à rationaliser les interventions. Il convient de déterminer à court terme des formes de protection et de garantie en faveur des agriculteurs à travers le recours aux assurances collectives facilitées, d'assurer la protection du territoire et de réglementer la bonne utilisation des ressources hydriques de la part des différentes activités économiques présentes sur le territoire.

Les cultures herbacées enregistrent, dans l'ensemble, une très forte baisse de production (-8,0%) de même que la tendance des cultures fourragères se révèle très déficitaire (-16,5%).

Le secteur céréalier a subi une forte chute (-14,3%) car il a souffert sensiblement de la sécheresse printanière au moment où il levait. Plus précisément, le secteur céréalier enregistre une forte chute de production avec des évolutions négatives pour toutes les cultures mais surtout pour le blé tendre (-25,5%), le blé dur (-15,3%), le maïs (-19,5%), l'orge (-13,9%) et l'avoine (-6,4%). La mauvaise tenue des céréales est également imputable à une réduction des surfaces pour le blé tendre de 14,8%, pour le blé dur de 2,5% et pour l'orge de 9,2%.

Pour les productions industrielles, à cause des mauvaises conditions atmosphériques, on enregistre des baisses sensibles de production pour le colza (-46,3%), le tournesol (-30,8%) et le soja (-25,0%).

La campagne betteravière a été elle aussi extrêmement négative (-44,0%) en termes de quantité, puisque l'on a assisté à la plus mauvaise année du dernier quart de siècle, partiellement pondérée par une bonne récupération du rendement en sucre, très proche des 16° degrés de sucre, et par une reprise sensible des prix.

On enregistre par contre une légère baisse pour les cultures floricoles (-0,9%), qui affichent une bonne récupération en termes de prix. Les plantes entières en pot continuent sur leur lancée positive, aux dépens des fleurs coupées.

En dernier lieu, on note une stagnation substantielle pour le secteur des cultures horticoles (+0,4%) avec des chutes visibles dans la production des artichauts (-14,6%), des pommes de terre, des oignons, de l'ail et des poireaux (-13,5%), des petits-pois (-9,3%) et des haricots (-7,3%). Par contre, on a enregistré des augmentations sensibles pour les tomates (+12,5%), qui ont partiellement rattrapé la forte chute de production de l'année dernière, les melons (+14,5%), et les courgettes (+10,5%).

La production des légumes secs est en baisse (-2,1%).

Les cultures arboricoles enregistrent elles aussi dans l'ensemble une baisse très marquée de production (-5,5%), principalement à cause des productions fruitières qui accusent un recul sensible (-15,2%), auxquelles sont associées les productions vitivinicoles (-0,9%). Ces dernières enregistrent en particulier une baisse de récolte bien que l'on ait vinifié plus de raisins (+1,1%) et que l'on ait produit 0,9% de vin en moins par rapport à l'année dernière, record négatif de ces trente dernières années. Sur le plan qualitatif, on peut affirmer au contraire que l'on est en présence d'une bonne année dans toutes les régions de grand cru.

Les fruits enregistrent également des chutes importantes de production avec une évolution très négative pour les productions des abricots (-44,3%), des prunes

(-29,2%), des cerises (-18,7%), des pêches (15,2%), des pommes (-11,5%) et des poires (-11,0%).

Les plantes fourragères accusent une lourde baisse de production principalement due au phénomène de la sécheresse mais avec une récupération en termes de prix. Cette hausse des prix est à mettre sur le compte de la rareté du produit car l'on a même dû, dans certaines régions, importer du fourrage d'autres pays européens. Par contre, on enregistre une bonne reprise, après le coup de frein des années précédentes, de la consommation de produits pour l'alimentation des animaux (+2,5%).

À cette période climatique difficile pour les cultures est venue s'ajouter également la stagnation du secteur de l'élevage (-0,2%), qui concerne avant tout les ovins et caprins (-3,9%) et les volailles (-6,8%) où l'on enregistre un fort recul de production. Le secteur bovin a quant à lui tiré un trait définitif sur les problèmes liés aux cas d'ESB et sur la crise qui avait frappé le secteur.

La production de lait de vache est elle aussi en léger recul (-0,6%).

On enregistre par contre une forte croissance pour la viande de porc (+6,1%) due pour l'essentiel au phénomène de l'évolution cyclique de la production.

À côté d'une baisse sensible des niveaux de production, dans le secteur agricole, on enregistre une dynamique positive des prix de +5,7%, qui s'inscrit au-dessus du niveau de croissance des prix à la consommation (+2,7%). Le niveau élevé des prix de base a notamment subi l'influence de l'évolution des aides au produit qui prévoient une croissance très importante pour les élevages ovins et caprins et une baisse pour les céréales et les graines oléagineuses. L'analyse des différents produits révèle une croissance du prix de base des céréales dans l'ensemble (+4,2%), avec une forte croissance du blé dur (+7,9%) et du maïs (+6,3%).

Par contre, on enregistre des retombées positives sur les prix pour les cultures horticoles (+9,9%). Toutes les productions horticoles ont bénéficié d'une croissance sensible des prix, plus marquée pour certains produits - comme les choux-fleurs, les artichauts, le céleri, la laitue ou les épinards - et un peu moins prononcée pour toutes les autres cultures. En définitive, les hausses de prix les plus fortes ont touché les secteurs horticole et fruitier. Par contre, on enregistre peu de répercussions négatives qui se sont concentrées, dans l'ensemble, sur les prix des cultures industrielles, et notamment sur celui du colza et du tournesol.

Les betteraves sucrières affichent quant à elles une forte croissance (+11,0%), ainsi que les pépinières (+4,1%) et les fleurs (+3,9%).

Au niveau des élevages, on a assisté à une dynamique négative plus marquée seulement pour la viande de porc (-4,1%).

Les “termes d'échange” pour la seule agriculture se révèlent positifs (+3,3%), dans la mesure où à l'augmentation des prix des produits vendus, estimée à +5,7%, répond une hausse moins prononcée des prix de la consommation intermédiaire (+2,4%).

Au cours de l'année 2003, la dépense pour l'achat de matières premières (intrants) et de services à utiliser dans le processus de production, s'est montée à 15.189 millions d'euros, soit une augmentation de 0,4% en valeur par rapport à 2002. Pour 2003, la tendance vertueuse de la réduction constante des quantités d'intrants utilisées(-2,0%) a repris. Cette évolution est toutefois confirmée par la limitation des coûts de production menée par les agriculteurs en ce qui concerne les antiparasitaires (-2,0%), alliée à une hausse des profits agro-environnementaux liés aux différents règlements, au sujet des pratiques agronomiques écocompatibles. Il faut ajouter que ces aides spéciales au revenu ont encore progressé et qu'elles sont comptabilisées dans les autres subventions à la production.

La dépense concernant les aliments pour animaux et l'énergie est quant à elle en légère reprise.

En définitive, l'utilisation moindre des intrants, associée à une dynamique des prix contenue, a dégagé des marges de récupération de productivité en termes de valeur ajoutée qui ont permis d'atténuer l'impact négatif de l'effondrement des productions herbacées et arboricoles. La récupération du revenu passe aussi et surtout par la limitation des coûts.

## ***2 Tendances de la production agro-alimentaire, de la consommation et du commerce***

### **2.1 - L'industrie alimentaire**

Pour l'année 2003, l'industrie alimentaire italienne confirme sa deuxième place dans le classement des secteurs manufacturiers du pays. Dans une conjoncture difficile, marquée par une lourde stagnation, l'industrie alimentaire italienne a terminé l'année avec une croissance de la production de 1,3%, face à un recul de 0,8% de la production de toute l'industrie nationale : nous sommes donc face à un bilan solide, qui confirme les qualités anticycliques du secteur.

Le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire en 2003, malgré la baisse des exportations, a atteint les 103 milliards d'euros, qui sont le fruit du travail de 36 900 entreprises environ, P.M.E. pour la plupart (dont 6 910 emploient plus de 9 personnes) et de 440 000 travailleurs environ (dont 273 000 sont employés dans des entreprises comptant plus de 9 personnes), qui se maintiennent au même niveau qu'en 2002.

La valeur ajoutée de l'industrie alimentaire a progressé de 5,9% par rapport à l'année dernière pour atteindre près de 34.851 millions d'euros qui représentent environ 11% du secteur industriel et 20% de l'ensemble du système agro-alimentaire.

Dans les différents volets qui composent le secteur agro-alimentaire, les variations des chiffres d'affaires les plus significatives sont celles de la viande, notamment de volaille (+19,5%), de l'industrie du poisson (+15,2%) et de la confiserie (+11,2%). D'autres variations du chiffre d'affaires, un peu moins prononcées, concernent les boissons sans alcool (+6,3%) et les conserves de légumes (+6,1%). Par contre, on enregistre d'importantes variations négatives pour le sucre (-25,2%) et le vin (-25,2%).

En matière de prix, 2003 a été une année difficile en raison de polémiques sur l'inflation réelle et sur celle ressentie par les consommateurs. Dans ce contexte, la moyenne des prix à la production des produits de l'industrie alimentaire a marqué une augmentation de 2,8%, à peine supérieure à celle du taux d'inflation (2,7%) et en tout cas inférieure à la croissance des prix à la consommation qui a atteint 3,1%. La poussée donnée par ce secteur à l'inflation est donc restée marginale et il faut en chercher les causes avant tout dans les carences structurelles de la chaîne de distribution.

La croissance des prix à la consommation des produits alimentaires, soutenue avant tout au cours des derniers mois de 2003, revient en grande partie à l'évolution des produits frais. Face à une augmentation sur la moyenne de l'année

de 3,1%, en effet, les prix des fruits ont affiché une croissance de 5,6% et ceux des légumes de 4,7%.

Il faut par ailleurs signaler la crise et les scandales financiers qui ont secoué deux des plus grands groupes de l'industrie alimentaire italienne, Cirio et Parmalat. Ces affaires sont issues d'une gestion industrielle décevante qui a mis au jour un certain degré d'insolvabilité de la part des groupes industriels, insolvabilité aggravée par des opérations peu légales qui se sont répercutées non seulement sur le système industriel et de l'emploi, mais aussi sur un nombre important de producteurs agricoles. L'activité en Italie du Groupe Cirio, fondée sur la production de dérivés de la tomate, de sauces et de jus de fruits, pèse plus de 240 millions d'euros de chiffre d'affaires et touche 800 employés et plus de 3 000 agriculteurs fournisseurs de matières premières. Dans le secteur des produits laitiers Parmalat affiche, en Italie, un chiffre d'affaires de 950 millions d'euros et emploie 2 250 personnes.

## **2.2 - Les consommations alimentaires**

L'évolution des consommations des produits alimentaires indique un recul en quantité, surtout au dernier trimestre. On remarque par ailleurs une forte augmentation (+6,8% en quantité) des consommations de boissons et d'alcools, surtout au troisième trimestre, en raison de la canicule estivale, et une croissance au dernier trimestre de 2,5% des consommations en quantité de poisson. Par contre, les pâtes, la viande, le pain, les produits laitiers, les huiles et les graisses, le sucre, le sel, le thé, le café et les vins sont en baisse. En dernier lieu, les fruits et légumes confirment un recul des consommations qui risque de se consolider : la baisse de 1,1% des achats au dernier trimestre s'inscrit en effet dans le sillage des diminutions des trimestres précédents. La baisse des consommations est imputable à différentes raisons : le style de vie des ménages italiens, qui a subi de profonds changements, ainsi qu'une consommation extra-domestique et une alimentation plus légère ont modifié les consommations domestiques de manière significative. De plus, les mauvaises conditions atmosphériques qui ont frappé le pays ont entraîné une forte hausse du prix des fruits et légumes et se sont répercutées sur la production d'huile et de vin. Dernière raison, et non des moindres, l'accélération de l'inflation et l'introduction de l'euro ont contribué à faire baisser la consommation.

## **2.3 - Le commerce avec l'étranger**

La lourde stagnation des économies internationales et la dévaluation du dollar par rapport à l'euro ont eu une influence négative sur les exportations italiennes de produits alimentaires. En 2003, la valeur des exportations des produits agricoles et alimentaires a atteint la somme de 18 039 millions d'euros, avec une baisse de 2,2% par rapport à l'année précédente. Ces exportations constituent 7,2% de la valeur des exportations totales. La situation des importations affiche quant à elle le signe opposé avec une hausse de 1,8% qui contribue à aggraver le solde négatif agro-

alimentaire. En effet, ce dernier a enregistré pour 2003 un solde de -5 411 millions d'euros, soit -17,9% par rapport à 2002. Cette composition est due à la situation des secteurs agricole et alimentaire dans la mesure où tous deux enregistrent un déficit du solde qui se creuse par rapport à 2002 (à savoir +9,9% pour les produits agricoles et +29,8 pour les produits alimentaires). On peut par conséquent soutenir que le secteur conserve sa rigidité traditionnelle dans les besoins en matières premières et en produits semi-finis dont dépend l'industrie agro-alimentaire.

Tous les secteurs de la balance agro-alimentaire subissent une récession aussi bien en termes de valeur que de quantité. Si l'on observe les tendances des échanges nationaux de manière plus détaillée, on peut voir que le fer de lance des échanges des produits agricoles réside, y compris pour 2003, dans les fruits frais dont le solde en valeur, bien qu'en recul par rapport à 2002, est positif, de même que les produits de la floriculture, qui vont jusqu'à afficher une croissance. Le secteur des produits transformés affiche un solde positif, bien qu'en légère diminution aussi bien en valeur qu'en quantité. Parmi les moteurs des exportations italiennes, on trouve les boissons, et notamment les vins, suivis de la pâtisserie et de la boulangerie, des légumes transformés, du riz et des produits de minoterie. Par contre, les catégories de la viande, du lait et de ses dérivés présentent des soldes nettement négatifs, en valeur comme en quantité.

Solde extrêmement négatif également pour les produits frais de la mer et les céréales. En revanche, la tendance des tabacs est stable avec un solde négatif en valeur uniquement car, en termes de quantité, les exportations dépassent les importations.

Les principaux clients des produits italiens ont marqué le pas en 2003. Le marché auquel l'Italie est le plus étroitement liée, pour les produits aussi bien agricoles qu'alimentaires, est, une fois encore, l'Europe (et notamment la France) et ceci aussi bien pour les importations que pour les exportations, mais ici, les exportations ont accusé une diminution de 3% environ. On relève également une diminution des exportations vers les États-Unis, bien que ceux-ci semblent avoir relancé leur cycle économique. Le commerce avec les pays tiers, bien qu'affichant des valeurs tout à fait satisfaisantes, présente un caractère plus résiduel. Les exportations italiennes de produits agro-alimentaires sur le marché européen représentent 65% environ. Les importations de l'UE, en légère croissance, représentant près de 75% du total des importations agro-alimentaires.

### **3 L'évolution des politiques agricoles et alimentaires**

#### **3.1 - Les politiques de développement agricole**

Les dispositions en matière de politique agricole nationale, définies exclusivement dans le cadre du budget national par le Ministère des politiques agricoles et forestières sur la base du document de programmation financière de 2003, concernent pour un tiers (400 millions d'euros) les dépenses pour les travaux d'intervention dans les zones de montagne, les fonds de solidarité et les travaux d'assainissement et d'irrigation. Point particulièrement important : l'institution du Plan national des interventions dans le secteur hydrique, qui assure aux organismes de gestion des réseaux hydriques, à travers des prêts favorables, les ressources nécessaires pour effectuer des investissements de plus de 1 milliard d'euros.

Les aléas climatiques qui ont marqué l'année agricole, avec des répercussions sur les résultats économiques, ont poussé le gouvernement à décider un effort financier extraordinaire également pour 2003/2004 afin de soutenir les revenus des agriculteurs. On a en effet procédé à des interventions, pour un montant de 62 millions d'euros, afin de limiter les dommages dus aux vagues d'inondation et de sécheresse qui se sont abattues de façon diverse dans les différentes régions italiennes.

Les normes fiscales et de prévoyance sociale constituent le cœur de la Loi de finances pour l'agriculture, qui a confirmé toutes les facilités fiscales dont jouissait précédemment le secteur agricole mais a aussi introduit des modifications structurelles à la réglementation de la TVA et aux impôts sur les revenus afin de l'adapter à la nouvelle définition d'entrepreneur agricole contenue dans la Loi d'orientation. Il s'agit de modifications qui réduisent la pression fiscale sur les entreprises, concrétisent le rôle multifonctionnel de l'entreprise agricole et valorisent la capacité de l'entrepreneur agricole à fournir des services à la collectivité liés à son activité.

La Loi d'orientation introduit la notion de l'entrepreneur agricole professionnel, qui remplace celle de l'entrepreneur à titre principal. Il s'agit de sujets ayant des compétences et des connaissances agricoles qui consacrent aux activités agricoles au moins 50% de leur temps de travail et qui tirent de ces activités au moins 50% de leur revenu de travail global. On reconnaît à l'entrepreneur professionnel les facilités fiscales en matière d'imposition indirecte et de crédit, déjà prévues pour les agriculteurs à temps plein. La loi introduit également la société agricole, laquelle doit indiquer la mention "société agricole" dans sa dénomination et raison sociale et doit avoir pour objet social l'exercice exclusif de l'activité agricole.

La Loi d'orientation ne se limite pas à redéfinir la notion d'entrepreneur agricole, mais élargit aussi cette année les activités qualifiées d'agricoles. Ainsi, en plus des activités traditionnelles de l'agriculture, sont comptées parmi les activités agricoles qui bénéficient des traitements fiscaux et de prévoyance sociale du secteur agricole également les activités de transformation, de vente et de prestations de services ayant un rapport prédominant avec l'agriculture. Cela signifie que l'activité de transformation reste dans le régime du secteur agricole pas seulement si elle est effectuée avec des produits propres, mais aussi en achetant des produits à des tiers et en les intégrant à ses propres produits.

En ce qui concerne l'intervention publique dans l'agriculture, on constate dans l'ensemble que la répartition par grands secteurs des paiements accordés par l'AGEA (agence de financements agricoles en Italie) en 2003 montre la grande importance des aides accordées aux emblavures avec plus de 2 134 millions d'euros (35% du total des paiements effectués en Italie). Suivent, par importance, les aides pour le développement rural avec 10 004 millions d'euros (16%), les aides au secteur oléicole avec 719 millions d'euros (12%) et le secteur des fruits et légumes avec 446 millions d'euros.

### **3.2 - Les politiques de marché**

La révision du statut juridique et de la reconnaissance des activités économiques des Organisations de producteurs de fruits et légumes se fait très lentement. Avec une production commercialisée de 3 milliards d'euros, les Organisations des producteurs représentent aujourd'hui près de 35% de la production nationale totale, soit 8,7 milliards en 2003. Par le biais des programmes opérationnels prévus par l'OCM, elles ont bénéficié en 2003 d'aides communautaires pour un montant de 100 millions d'euros, sur un total communautaire de 452 millions. Toutefois, de nombreux problèmes restent encore à résoudre : le bras de fer qui oppose les Organisations des producteurs et les Coopératives de commercialisation, ces dernières prévalant dans la fonction de concentration de l'offre et représentation du marché et la définition du seuil minimum de chiffre d'affaires pour être reconnues Organisation générique ou spécialisée.

L'engagement pour la mise en œuvre d'un outil visant à favoriser l'intégration verticale de la production agroalimentaire au moyen des contrats de filière est confirmé. Promus et financés (à hauteur de 50%) par le Ministère des politiques agricoles et forestières, les contrats de filière seront établis entre les opérateurs afin de réaliser des programmes d'investissement à caractère interprofessionnel, conformément à la réglementation communautaire en matière d'aides d'état.

En mai 2004, le Conseil des Ministres de l'UE a lancé "le programme méditerranéen", à savoir, les réformes relatives aux secteurs de l'huile d'olive et du tabac dans le cadre de l'Union Européenne. S'agissant de l'huile d'olive, la réforme établit le passage au système du découplage. Un passage qui aura un effet

considérable en termes de simplification de tout le système d'aides à la production. En effet, selon la nouvelle OCM, les États membres ont la faculté d'augmenter la part des aides à affecter, indépendamment des quantités produites, en deçà du seuil des 60%, qui représentera ainsi un seuil minimum que les états pourront augmenter jusqu'à 100% mais qui restera subordonné au maintien de l'olivieraie. Les aides qui excèdent la part établie pour le découplage restent couplées. Deuxièmement, une part égale à 10% du plafond national est destinée aux associations d'opérateurs pour la réalisation et la gestion de programmes d'amélioration de la qualité. La période de référence pour le calcul des aides à accorder de façon découplée est de quatre ans (1999-2003), tandis que l'entrée en vigueur de la réforme est prévue pour la campagne 2005/06. Enfin, une surface minimum de 0,3 ha a été fixée, en dessous de laquelle le découplage sera total, indépendamment de la formule choisie à cet égard par chaque État membre.

S'agissant du tabac, la réforme prévoit un régime transitoire de 2006 à 2009 durant lequel au moins 40% des primes devront être découplés tandis que les autres 60% pourront rester couplés. À partir de 2010, en revanche, la réforme établira un régime avec 50% des primes découplés et 50% destinés à alimenter le fonds pour la reconversion et la modernisation des structures et de la qualité de la production.

En ce qui concerne la réforme de la PAC, approuvée en 2003, l'Italie en prévoit l'application à partir de 2005, mais certains problèmes restent encore à résoudre. L'orientation de base est axée sur l'option du découplage total des emblavures, c'est-à-dire sur la conversion des paiements versés jusqu'à présent en droits découplés sur la période de référence 2000-2002. Les principaux problèmes sont notamment : l'application du découplage total même pour le blé dur et le recours à l'article 69 de la réglementation communautaire 1782/2003 aux termes duquel il est possible d'effectuer une retenue de 10% maximum sur les plafonds financiers à réutiliser pour financer les projets en matière de qualité et de protection de l'environnement. Pour le blé dur, il y a d'une part l'industrie meunière et des pâtes qui dénoncent le risque de perdre une part importante de la production en cas de découplage total. De l'autre, le choix du Ministère – sollicité par les organisations agricoles qui défendent le découplage total – de l'avis duquel le maintien des 40% de primes couplées accordés par la Commission Européenne ne résoudrait que de façon limitée le problème d'une production moins importante et engendrerait le risque de ne pas utiliser tout le plafond financier reconnu par la Commission Européenne comme aide supplémentaire au blé dur dans les zones traditionnelles. Soit un budget de 454 millions d'euros. Pour ce qui est de l'option relative au prélèvement de 10 % sur les plafonds financiers pour alimenter un fonds destiné à la mise en œuvre de projets pour l'amélioration de la qualité et de la protection de l'environnement, l'hypothèse la plus accréditée est vraisemblablement celle qui prévoit une application de type horizontal pour toutes les emblavures, en ancrant le bonus qualité à des disciplines de production, dans le cadre d'accords interprofessionnels voire aussi de contrats de culture entre les producteurs agricoles et l'industrie de transformation. Un mécanisme, en somme,

visant à encourager les projets de qualité et à renforcer aussi les rapports au sein des filières de production.

### **3.3 - Les politiques de développement rural et structurelles**

Une attention toute particulière est portée aux politiques de développement rural, comme l'établit la Politique Agricole Commune.

Avec la réforme de la PAC de 2003, le développement rural prend une nouvelle importance. En effet, avec le découplage et le transfert des aides directes des productions au producteur, le développement rural devient, pour les entreprises, la seule politique commune d'approche et d'orientation au marché. Les nouveautés introduites par la réforme visent à soutenir quatre objectifs principaux :

- l'entrée des jeunes dans le secteur agricole et le renforcement de leur rôle dans la restructuration du secteur ;
- l'adaptation aux standards du marché européen ;
- le renforcement des mesures agro-environnementales et du bien-être des animaux ;
- l'amélioration de la qualité des aliments.

S'agissant des jeunes, une augmentation de l'aide à la première installation est prévue afin de leur donner la possibilité d'utiliser des services de conseil d'entreprise pour le lancement de leurs entreprises. En outre, pour les investissements d'entreprise, les pourcentages d'aide sur le volume des investissements autorisés sont augmentés à 50, et à 60 dans les zones défavorisées. En ce qui concerne l'adaptation aux standards UE, de nouvelles aides directes sont introduites ainsi que le financement des services de conseil d'entreprise. Les aides peuvent être accordées sur une base annuelle pour une période n'excédant pas 5 ans à partir de la date d'entrée en vigueur de la norme à laquelle doivent s'adapter les entreprises. L'aide annuelle ne peut pas être supérieure à 10 000 euros par entreprise. Une prime est en outre introduite pour l'utilisation des services de conseil d'entreprise. L'aide peut atteindre 80% du coût des services de conseil, dans une limite de 1 500 euros par entreprise.

S'agissant des mesures agro-environnementales et du bien-être des animaux, des aides sont prévues pour les agriculteurs qui s'engagent à aller au-delà de la simple application des bonnes pratiques. Les aides sont accordées annuellement pour des périodes qui peuvent même dépasser cinq ans. Nouveauté importante : l'augmentation du soutien, qui passe de 75% à 85% dans les zones Objectif 1 et de 50% à 60% dans les autres zones.

Point important et attendu : la normalisation du concept de qualité alimentaire, cette dernière étant définie comme une spécificité du produit final, reconnaissable

à des caractéristiques et des procédés de production particuliers et/ou à la présence de caractéristiques significativement supérieures aux normes commerciales courantes en termes de santé publique, santé des plantes et des animaux, bien-être des animaux et protection de l'environnement.

Le règlement introduit des mesures visant à inciter les agriculteurs à adhérer volontairement aux systèmes de qualité nationaux et communautaires : des aides sont prévues pour ceux qui participent à des systèmes qualité UE (Dop/Igp, Doc/Docg et agriculture biologique) et à des systèmes de qualité reconnus au niveau national. L'aide peut être accordée pour une période maximum de 5 ans.

Toutefois, les disponibilités financières pour le deuxième point essentiel du projet sont encore inadaptées pour soutenir une politique de développement rural efficace. Le principal obstacle au transfert de ressources du premier au deuxième point essentiel du projet semble être la crainte de la redistribution des ressources entre les États membres.

La principale nouveauté, en effet, est l'introduction du mécanisme de redistribution des montants rendus disponibles - comme soutien complémentaire aux mesures de développement rural - par la modulation, c'est-à-dire par la réduction des paiements directs.

80% des ressources provenant de la modulation restent en effet aux États membres et seulement 20% de ces ressources sont redistribués selon les critères des politiques de cohésion, qui tiennent compte de la "ruralité" et de la richesse des différents pays. C'est ce mécanisme qui a le plus pénalisé l'Italie et non la réduction des pourcentages de la modulation durant l'année à régime de 6 à 5%.

Pour l'Italie, l'augmentation des ressources pour le développement rural est égale, dans l'année à régime, à près de 135 millions d'euros pour un prélèvement de la modulation de l'ordre de 100 millions d'euros. L'accord de Bruxelles sur la "directive" financière, conclu à l'automne 2002, permet aux différents États de l'Union de financer directement les mesures, ouvrant ainsi la voie à une renationalisation de la politique agricole.

Parmi les actions de développement rural, il convient de mentionner le programme LEADER+, dont les principes de base sont l'approche bas-haut, le partenariat, l'innovation, le développement intégré, le réseau et la coopération. En Italie, LEADER+ prévoit un investissement global de 746 millions d'euros, dont 40% sont destinés aux régions Objectif 1. La part des aides publiques représente 65% des ressources disponibles. Les trois sections de l'initiative définissent, dans les programmes régionaux, des axes prioritaires d'intervention :

- Section 1 : soutien aux stratégies pilotes de développement rural à caractère territorial et intégré, basées sur une approche ascendante et sur le partenariat

horizontal au sein duquel sont financés les plans de développement local présentés par les groupes d'action locale (GAL).

- Section 2 : soutien aux formes de coopération inter-territoriale et transnationale.
- Section 3 : création de réseaux entre tous les territoires ruraux de la Communauté européenne, bénéficiant ou non du programme LEADER+, et tous les opérateurs du développement rural.

La plus grande partie des ressources (85%) est destinée à la réalisation de la Section 1, tandis que reviennent à la Section 2 les 12% des investissements prévus.

Suite à la réforme de la PAC, une reprogrammation des fonds structurels a également été lancée dans les zones objectif 1 (à développement économique modeste comme l'Italie du Sud). Les nouveautés concernent surtout la mise à jour des besoins, des objectifs et des lignes d'intervention qui seront adoptées au niveau régional. Les nouveautés qui concernent la programmation relative aux ressources naturelles sont : les services hydriques pour l'agriculture, les interventions pour la défense des zones vulnérables et la définition du plan forestier. Mais c'est surtout sur les systèmes locaux de développement que se concentre la plus grande partie des mesures agricoles. Les régions ne devront pas seulement introduire de nouveaux outils mais devront aussi mieux exploiter les outils existants, notamment en ce qui concerne les mesures en matière de soutien des territoires ruraux qui ont connu jusqu'à présent les plus grandes difficultés de mise en œuvre. Dans cette optique, les partenariats ruraux et les actions de support aux projets intégrés multisectoriels sont privilégiés.

## Annexes

**Tableau 1 - Principaux indicateurs de l'économie nationale  
(valeurs courantes)**

	<b>2002</b>		<b>2003</b>		<b>2003/ 2002</b> (Variat. %)
	(mln €)	(%)	(mln €)	(%)	
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>1 260 428</b>		<b>1 300 926</b>		<b>+3,2</b>
<b>Valeur ajoutée au prix de marché</b>	<b>1 167 604</b>	100,0	<b>1 208 010</b>	100,0	<b>+3,5</b>
- agriculture, sylviculture, pêche	27 756	2,4	28 015	2,3	+0,9
- industrie	298 403	25,6	303 610	25,1	+1,7
- services	841 445	72,1	876 385	72,5	+4,2
<b>Unité de travail (.000 )</b>	<b>24 135</b>	100,0	<b>24 240</b>	100,0	<b>+0,4</b>
- agriculture, sylviculture, pêche	1 321	5,5	1 272	5,2	-3,7
- industrie	6 933	28,7	6 963	28,7	+0,4
- services	15 882	65,8	16 005	66,0	+0,8
<b>Taux de chômage</b>	<b>9,0%</b>		<b>8,7%</b>		<b>-3,3</b>
<b>Investissements fixes totaux</b>	<b>249 263</b>		<b>248 770</b>		<b>-0,2</b>
- dont dans l'agriculture	68	0,03	0	0,00	-85,3
<b>Consommation intérieure privée</b>	<b>751 847</b>		<b>780 436</b>		<b>+3,8</b>
- dont alimentaire	111 694	14,86	115 459	14,79	+3,4
<b>Commerce extérieur</b>					
Importations totales marchandises	253 790	100,00	253 532	100,00	-0,1
- dont agriculture, sylviculture, pêche, industrie alimentaire	23 041	9,24	23 450	9,09	+1,8
Exportations totales marchandises	262 805	100,00	255 162	100,00	-2,9
- dont agriculture, sylviculture, pêche, industrie alimentaire	18 436	6,86	18 039	7,23	-2,2
Solde commercial total	9 015		1 630		-81,9
Solde commercial agriculture, sylviculture, pêche, industrie alimentaire	-4 605		-5 411		+17,5
<b>Inflation</b>	<b>2,5%</b>		<b>2,7%</b>		
<b>Taux de change € / US \$</b>	<b>0,946</b>		<b>1,131</b>		<b>+19,6</b>

Source: ISTAT.

**Tableau 2 - Comptes économiques de l'agriculture, des forêts  
et de la pêche (prix courants)**

I - Agriculture et élevage	2002	2003	Indices 2003 (2002 = 100)		
	(mln €)	(mln €)	volume	prix	valeur
<b>A. Production *</b>	44 162	44 464	95,3	105,7	100,7
productions herbacées	14 738	14 739	92,0	108,7	-
productions arboricoles	10 544	10 507	94,5	105,4	99,6
productions fouragères	2 036	1 811	86,5	106,5	88,9
productions animales	14 293	14 765	99,8	103,5	103,3
services	2 551	2 642	101,3	102,3	103,6
<b>B. Consommations intermédiaires</b>	15 133	15 189	98,0	102,4	100,4
<b>C = A-B. Valeur ajoutée brute</b>	29 029	29 275	93,9	107,3	100,8

II - Forêts	2002	2003	Indices 2003 (2002 = 100)		
	(mln €)	(mln €)	volume	prix	valeur
<b>A. Production</b>	412	399	94,8	102,1	96,8
<b>B. Consommations intermédiaires</b>	73	72	97,0	101,6	98,6
<b>C = A-B. Valeur ajoutée brute</b>	339	327	94,5	102,1	96,5

III - Pêche	2002	2003	Indices 2003 (2002 = 100)		
	(mln €)	(mln €)	volume	prix	valeur
<b>A. Production</b>	1 490	1 621	105,0	103,6	108,8
<b>B. Consommations intermédiaires</b>	336	341	101,3	100,2	101,5
<b>C = A-B. Valeur ajoutée brute</b>	1 154	1 280	106,2	104,4	110,9

IV - Totale	2002	2003	Indices 2003 (2002 = 100)		
	(mln €)	(mln €)	volume	prix	valeur
<b>A. Production de l'agriculture, forêts et pêche*</b>	46 064	46 484	95,6	105,5	100,9
<b>B. Consommations intermédiaires</b>	15 542	15 602	98,1	102,3	100,4
<b>C = A-B. Valeur ajoutée brute</b>	30 522	30 882	94,3	107,3	101,2

\* Valeurs comprises des subventions directes aux produits.

Source : ISTAT.

**Tableau 3a -Nombre des exploitations agricoles, 2000**

	<b>Exploitations agricoles (.000 unité)</b>	<b>Superficie totale (.000 hectares)</b>	<b>SAU (.000 hectares)</b>
<b>Faire valoir</b>			
Direct	2 460	13 823	10 723
- avec main-d'oeuvre familiale	2 360	12 438	9 653
- avec main-d'oeuvre extra familiale	99	1 386	1 070
Avec salariés	133	5 749	2 463
Autres formes	2	34	20
<b>Total</b>	<b>2 595</b>	<b>19 606</b>	<b>13 206</b>
<b>Titre de possession</b>			
Terrain en propriété	2 249	13 404	8 353
Terrain en fermage	97	1 452	1 085
Terrain en fermage et propriété	246	4 750	3 769
<b>Total *</b>	<b>2 592</b>	<b>19 606</b>	<b>13 206</b>

\* Sont exclues les exploitations sans terre.

Source : ISTAT, Recensement 2001.

**Tableau 3b - Répartition des superficies des entreprises agricoles et utilisation du territoire, 2000**

	<b>SAU (hectares .000)</b>
Terres arables	7 329
Cultures arboricoles	2 459
Prés permanents et pâturages	3 418
<b>Total SAU</b>	<b>13 206</b>
Cultures forestières	4 737
Autres superficies	1 662
<b>Surface totale</b>	<b>19 606</b>

Source : ISTAT.

Tableau 4 - Valeur de la production agricole

<b>I - Agriculture et élevage</b>	<b>2002 (mln €)</b>	<b>2003 (mln €)</b>	<b>2003/2002 Variat. %</b>
<b>Production agricole finale</b>	44 163	44 469	+0,7
<b>Productions végétales</b>	14 739	14 739	+0,0
blé	2 034	1 781	-12,4
autres céréales	3 439	3 117	-9,4
pommes de terre	620	555	-10,5
produits horticoles	5 576	6 288	+12,8
betterave	426	338	-20,8
tabac	359	370	+3,1
graines à huiles	332	267	-19,7
produits de la floriculture	1 584	1 632	+3,0
<b>Productions arboricoles</b>	10 544	10 507	-0,4
produits viti-vinicoles	3 429	3 564	+3,9
produits olivicoles	2 247	2 130	-5,2
agrumes	1 036	1 219	+17,7
fruits	2 944	2 669	-9,3
autres produits arboricoles	889	925	+4,1
<b>Produits fourragers</b>	2 036	1 811	-11,1
<b>Viandes et produits de l'élevage</b>	14 281	14 754	+3,3
viande	8 958	9 353	+4,4
lait	4 395	4 415	+0,5
autres	940	998	+6,2
<b>Services</b>	2 551	2 642	+3,6

  

<b>II - Forêts</b>	<b>2002 (mln €)</b>	<b>2003 (mln €)</b>	<b>2003/2002 Variat. %</b>
<b>Production</b>	412	399	-3,0
produits forestiers	392	389	-0,8
produits non forestiers	19	10	-46,6

  

<b>III - Pêche</b>	<b>2002 (mln €)</b>	<b>2003 (mln €)</b>	<b>2003/2002 Variat. %</b>
<b>Production</b>	1 490	1 621	+8,8
pêche maritime et lagunaire	1 191	1 306	+9,7
pêche d'eau douce	300	315	+4,9

Source : ISTAT.

**Tableau 5 - Evolution des principales productions végétales, 2002-2003**

	surface 1000 ha		
	2002	2003	2003/2002 (var %)
blé dur	1 733	1 690	-2,5
blé tendre	678	577	-14,8
orge	341	310	-9,2
maïs	1 144	1 163	+1,7
riz	218	219	+0,5
total céréales	4 198	3 929	-6,4
pommes de terre	80	73	-8,5
betteraves à sucre	246	205	-16,5
tournesol	167	151	-9,7
soja	152	150	-1,3
cultures fourragères temporaires (utilisées)	2 197	2 086	-5,0
cultures fourragères permanentes (utilisées)	4 283	4 374	+2,1
tomates	115	123	+6,9
légumes verts	458	447	-2,5
légumes secs	66	71	+7,7
oranges	105	108	+3,0
mandarines	12	11	-10,0
clémentines	23	23	+2,0
citrons	34	33	-3,0
pommes	65	61	-6,4
poires	46	45	-2,6
pêches	67	65	-3,6
amandes	86	86	+0,2
raisins de table	74	73	-0,8
raisins de vin	798	795	-0,4
vin (1000 hl)			
olives	1 149	1 162	+1,1
huile d'olive			

Tableau 5 (suite)

	production 1000 T			rendement T/ha	
	2002	2003	2003/2002 (var %)	2002	2003
blé dur	4 391	3 717	-15,3	2,5	2,2
blé tendre	3 387	2 522	-25,5	5,0	4,4
orge	1 199	1 033	-13,9	3,5	3,3
maïs	10 938	8 803	-19,5	9,6	7,6
riz	1 273	1 371	+7,7	5,8	6,3
total céréales	21 920	16 680	-23,9	5,2	4,2
pommes de terre	2 070	1 642	-20,7	25,9	22,4
betteraves à sucre	14 763	7 137	-51,7	60,0	34,7
tournesol	357	245	-31,5	2,1	1,6
soja	587	397	-32,4	3,9	2,6
cult. fourr. temp. (utilisées)	62 753	52 416	-16,5	28,6	25,1
cult. fourr. perm. (utilisées)	24 915	20 070	-19,4	5,8	4,6
tomates	5 590	6 286	+12,5	48,6	51,1
légumes verts	12 111	12 342	+1,9	26,4	27,6
légumes secs	118	119	+0,9	1,8	1,7
oranges	1 885	2 022	+7,3	18,0	18,7
mandarines	183	158	-13,4	15,3	14,7
clémentines	442	420	-5,0	19,2	17,9
citrons	574	557	-3,0	16,9	16,9
pommes	2 226	1 957	-12,1	34,2	32,2
poires	943	835	-11,5	20,5	18,6
pêches	1 097	926	-15,6	16,4	14,3
amandes	114	97	-14,9	1,3	1,1
raisins de table	1 447	1 356	-6,3	19,6	18,5
raisins de vin	6 424	6 398	-0,4	8,1	8,0
vin (1000 hl)	44 604	44 086	-1,2		
olives	2 814	2 891	+2,7	2,4	2,5
huile d'olive	509	515	+1,3		

Source : ISTAT.

**Tableau 6a - Evolution des productions animales, 2002-2003**

	<b>nombre d'animaux abattus (.000)</b>		
	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2003/2002 Var %</b>
bovins	4 332	4 210	-2,8
moutons	6 348	6 304	-0,7
chèvres	587	414	-29,4
porcs	13 267	13 576	+2,3

	<b>cheptel (.000 têtes)</b>		
	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2002/2001 Var %</b>
bovins	6 739	6 510	-3,4
moutons	8 311	8 138	-2,1
chèvres	1 025	988	-3,6
porcs	8 766	9 166	+4,6

	<b>production viande et lait (.000 T)</b>		
	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2003/2002 Var %</b>
<b>viande</b>			
bovins	1 609	1 617	+0,5
moutons/chèvres	81	78	-3,7
porcs	1 793	1 902	+6,1
<b>lait</b>	11 220	11 153	-0,6

Source : ISTAT.

**Tableau 6b - Production halieutique**

<b>(en tonnes)</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
<b>Pêche maritime totale</b>	<b>409 284</b>	<b>348 562</b>
Pêche Méditerranée	392 284	338 518
- Sardines	31 778	30 534
- Anchois	62 543	50 240
- Autres poissons	170 766	148 442
- Coques	27 953	23 892
- Coquillages (exclues Coques)	62 203	57 384
- Crustacés	36 042	28 026
Pêche océanique	17 000	10044
<b>Aquaculture</b>	<b>257 600</b>	<b>261 450</b>
Pisciculture	68 600	71 450
Conchyliculture	189 000	190 000
<b>Pêche totale</b>	<b>666 884</b>	<b>610 012</b>

Source : ISMEA – ISTAT.

**Tableau 7 - Variation en quantité et valeur des principaux intrants, 2002-2003**

	Valeur			Indices 2003 (2002 = 100)		
	2002	2003	2003/2002 Var %	quantité	prix Var	valeur
<b>intrants</b>	<b>12 227</b>	<b>12 593</b>	<b>+3,0</b>	<b>98,0</b>	<b>102,4</b>	<b>100,4</b>
semences	598	593	-0,8	99,0	100,2	99,2
alimentation animale et produits vétérinaires	4 793	4 905	+2,3	102,5	99,8	102,3
énergie	1 684	1 808	+7,4	103,8	103,5	107,4
engrais	868	883	+1,7	100,9	99,2	101,7
phytosanitaire	662	656	-0,9	98,0	101,1	99,1
autres	3 622	3 748	+3,5	101,5	102,0	103,5
<b>investissements fixes</b>	<b>68,0</b>	<b>10,0</b>	<b>-85,3</b>			

Source : ISTAT.

**Tableau 8 - Principaux indicateurs des industries agro-alimentaires (IAA)**

	IAA	IAA Variat. % 2003/2002
nombre d'emplois	446 785	0,1
nombre d'entreprises	36 936	0,0
chiffres d'affaires (mln €)	103 000	+5,1
valeur ajoutée (mln €)	34 851	+5,9

Source : ISTAT, Federalimentare.

**Tableau 9 - Indicateurs des sous-secteurs des IAA, 2002**

	<b>2003 chiffres d'affaires (mln €)</b>	<b>2003/2002 Variat. % chiffres d'affaires</b>
industries de la viande:		
<i>bovin</i>	5 300	+0,0
<i>avicole</i>	4 600	+19,5
<i>porc</i>	7 165	-0,5
industries des pêches	841	+15,2
conserves végétales	3 500	+6,1
huiles et graisses	2 900	+3,6
industries laitières	13 500	+2,3
meunerie	2 700	+2,5
produits pour l'enfance et diététique	1 165	+1,3
alimentation animale	4 300	+0,0
pâtes	3 170	-5,4
riz	800	+0,0
sucre	860	-25,2
café	2 000	+1,0
cacao, chocolat, confect.	10 050	+11,2
vin	5 200	-25,2
bières	1 680	+9,8
eau	3 000	+3,4
surgelés	1 905	+2,1
boissons non alcoolisées	1 700	+6,3
jus de fruits et légumes	923	-7,7
autres	25 741	+20,4
<b>Total IAA</b>	<b>103 000</b>	<b>+5,1</b>

Source : ISTAT, Federalimentare.

**Tableau 10 - Commerce extérieur agro-alimentaire  
par principales régions, 2002-2003**

	Exportations				
	2003		2002		2003/ 2002 (Var. %)
	(mln €)	(%)	(mln €)	(%)	
<b>Produits agricoles :</b>					
<b>Monde</b>	<b>4 486,6</b>	<b>100,0</b>	<b>4 606,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-2,6</b>
<b>Union Européenne</b>	3 409,1	76,0	3 527,2	76,6	-3,3
- France	564,0	12,6	590,2	12,8	-4,4
- Allemagne	1 470,8	32,8	1 496,0	32,5	-1,7
<b>États-Unis</b>	63,8	1,4	71,9	1,6	-11,2
<b>Brésil</b>	5,3	0,1	7,2	0,2	-25,8
<b>Argentine</b>	2,9	0,1	2,5	0,1	16,2
<b>Produits alimentaires, boissons, tabac :</b>					
<b>Monde</b>	<b>13 552,7</b>	<b>100,0</b>	<b>13 830,1</b>	<b>100,0</b>	<b>-2,0</b>
<b>Union Européenne</b>	8 335,4	61,5	8 554,1	61,9	-2,6
- France	1 628,3	12,0	1 637,8	11,8	-0,6
- Allemagne	2 651,1	19,6	2 768,9	20,0	-4,3
<b>États-Unis</b>	1 784,4	13,2	1 829,6	13,2	-2,5
<b>Brésil</b>	32,6	0,2	38,8	0,3	-15,9
<b>Argentine</b>	4,0	0,0	2,7	0,0	46,2
<b>Produits agricoles et alimentaires :</b>					
<b>Monde</b>	<b>18 039,3</b>	<b>100,0</b>	<b>18 436,1</b>	<b>100,0</b>	<b>-2,2</b>
<b>Union Européenne</b>	11 744,5	65,1	12 081,3	65,5	-2,8
- France	2 192,4	12,2	2 228,1	12,1	-1,6
- Allemagne	4 121,9	22,8	4 264,9	23,1	-3,4
<b>États-Unis</b>	1 848,2	10,2	1 901,4	10,3	-2,8
<b>Brésil</b>	38,0	0,2	46,0	0,2	-17,5
<b>Argentine</b>	6,9	0,0	5,2	0,0	31,8

Tableau 10 (suite)

	Importations				
	2003		2002		2003/ 2002
	(mln €)	(%)	(mln €)	(%)	(Var. %)
<b>Produits agricoles :</b>					
<b>Monde</b>	<b>7 605,0</b>	<b>169,5</b>	<b>7 444,2</b>	<b>161,6</b>	<b>2,2</b>
<b>Union Européenne</b>	4 587,8	102,3	4 273,3	92,8	7,4
- France	1 871,8	41,7	1 749,2	38,0	7,0
- Allemagne	306,1	6,8	321,2	7,0	-4,7
<b>États-Unis</b>	445,6	9,9	444,1	9,6	0,3
<b>Brésil</b>	295,8	6,6	283,1	6,1	4,5
<b>Argentine</b>	122,1	2,7	145,8	3,2	-16,2
<b>Produits alimentaires, boissons, tabac :</b>					
<b>Monde</b>	<b>15 845,2</b>	<b>116,9</b>	<b>15 596,7</b>	<b>112,8</b>	<b>1,6</b>
<b>Union Européenne</b>	13 000,8	95,9	12 939,9	93,6	0,5
- France	2 124,2	15,7	2 078,6	15,0	2,2
- Allemagne	3 419,5	25,2	3 311,0	23,9	3,3
<b>États-Unis</b>	131,1	1,0	133,3	1,0	-1,7
<b>Brésil</b>	130,5	1,0	134,7	1,0	-3,1
<b>Argentine</b>	168,5	1,2	159,9	1,2	5,4
<b>Produits agricoles et alimentaires :</b>					
<b>Monde</b>	<b>23 450,3</b>	<b>130,0</b>	<b>23 040,9</b>	<b>125,0</b>	<b>1,8</b>
<b>Union Européenne</b>	17 588,6	97,5	17 213,2	93,4	2,2
- France	3 995,9	22,2	3 827,8	20,8	4,4
- Allemagne	3 725,6	20,7	3 632,2	19,7	2,6
<b>États-Unis</b>	576,7	3,2	577,4	3,1	-0,1
<b>Brésil</b>	426,3	2,4	417,8	2,3	2,0
<b>Argentine</b>	290,7	1,6	305,8	1,7	-4,9

Tableau 10 (suite)

	Solde		
	2002 (mln €)	2001 (mln €)	2002/2001 (Var. %)
<b>Produits agricoles :</b>			
<b>Monde</b>	<b>-3118,5</b>	<b>-2838,2</b>	<b>9,9</b>
<b>Union Européenne</b>	-1178,7	-746,1	58,0
- France	-1307,7	-1159,0	12,8
- Allemagne	1164,6	1174,8	-0,9
<b>États-Unis</b>	-381,8	-372,2	2,6
<b>Brésil</b>	-290,4	-276,0	5,3
<b>Argentine</b>	-119,2	-143,3	-16,8
<b>Produits alimentaires, boissons, tabac :</b>			
<b>Monde</b>	<b>-2292,5</b>	<b>-1766,6</b>	<b>29,8</b>
<b>Union Européenne</b>	-4665,4	-4385,8	6,4
- France	-495,8	-440,8	12,5
- Allemagne	-768,4	-542,1	41,7
<b>États-Unis</b>	1653,3	1696,3	-2,5
<b>Brésil</b>	-97,9	-95,8	2,1
<b>Argentine</b>	-164,5	-157,2	4,7
<b>Produits agricoles et alimentaires :</b>			
<b>Monde</b>	<b>-5411,0</b>	<b>-4604,8</b>	<b>17,5</b>
<b>Union Européenne</b>	-5844,1	-5131,9	13,9
- France	-1803,5	-1599,7	12,7
- Allemagne	396,3	632,6	-37,4
<b>États-Unis</b>	1271,5	1324,0	-4,0
<b>Brésil</b>	-388,3	-371,8	4,4
<b>Argentine</b>	-283,8	-300,5	-5,6

Source : ISTAT.

Tableau 11a - Commerce extérieur agricole par produits, 2003

	2003					
	Valeur (mln €)			Quantité (.000 T)		
	import	export	solde	import	export	solde
<b>Animaux vifs</b>	1 376,5	28,0	-1 348,5	623,1	8,9	-614,2
- Bovins	1 026,0	12,1	-1 013,9	414,6	3,7	-410,8
<b>Produits frais de la mer</b>	2 442,1	285,3	-2 156,8	636,0	90,4	-545,6
<b>Produits de la floriculture</b>	384,8	510,6	125,8	120,2	325,3	205,1
<b>Légumes frais</b>	787,5	790,3	2,8	1 250,0	911,1	-338,9
<b>Légumes secs</b>	192,7	40,3	-152,4	452,6	21,4	-431,1
<b>Fruits frais</b>	1 339,0	1 947,2	608,2	1 690,7	2 433,2	742,6
- Agrumes	240,3	87,3	-153,0	367,0	149,4	-217,6
<b>Fruits en coque</b>	360,2	197,7	-162,5	137,6	63,0	-74,6
<b>Café, thé, etc...</b>	488,2	370,0	-118,3	421,2	74,7	-346,4
<b>Céréales</b>	1437,7	58,2	-1 379,5	9402,8	247,4	-9 155,4
- Blé	1 063,1	41,6	-1 021,4	6 986,1	208,4	-6 777,7
<b>Grains proté-oléagineux</b>	681,7	147,0	-534,7	2 106,3	145,2	-1 961,1
<b>Tabac</b>	1 414,2	271,1	-1 143,1	114,5	121,3	6,8
<b>Viande et produits dérivés</b>	3 930,9	1 337,7	-2 593,2	1 563,3	491,4	-1 072,0
<b>Lait et produits dérivés</b>	2 528,1	1 165,1	-1 362,9	2 725,7	319,0	-2 406,7
<b>Riz</b>	38,2	291,7	253,5	86,2	573,9	487,7
<b>Produits de la mouture</b>	132,7	197,2	64,6	334,0	765,9	431,9
<b>Huiles, graisses animales et végétales</b>	1 738,7	1 087,7	-651,0	1 723,9	597,1	-1 126,8
<b>Sucre</b>	625,0	237,4	-387,6	1 015,2	457,9	-557,3
<b>Cacao et produits dérivés</b>	544,6	433,7	-110,8	214,5	113,8	-100,7
<b>Produits de la pâtisserie et boulangerie</b>	601,3	2 151,7	1 550,3	303,1	1 874,1	1 571,0
<b>Légumes transformés</b>	801,2	1 840,2	1 039,0	977,0	2 397,3	1 420,3
<b>Boissons</b>	1 135,9	3 808,5	2 672,6	1 227,1	8 749,4	7 522,3
- Vin	236,1	2 837,3	2 601,1	158,0	1 528,0	1 370,0
<b>Autres produits transformés</b>	469,1	842,6	373,5	163,1	411,2	248,1
<b>Total agro-alimentaire</b>	<b>23 450,3</b>	<b>18 039,3</b>	<b>-5 411,0</b>	<b>27 288,1</b>	<b>21 193,0</b>	<b>-6 095,0</b>

Tableau 11b - Commerce extérieur agricole par produits, 2002

	2002					
	Valeur (mln €)			Quantité (.000 T)		
	import	export	solde	import	export	solde
<b>Animaux vifs</b>	1 445,7	27,4	-1 418,3	653,3	9,7	-643,6
- Bovins	1 058,1	10,7	-1 047,5	443,4	4,8	-438,6
<b>Produits frais de la mer</b>	2 435,9	316,3	-2 119,6	621,0	89,8	-531,2
<b>Produits de la floriculture</b>	442,5	530,2	87,7	130,4	339,6	209,2
<b>Légumes frais</b>	729,9	847,6	117,7	1 129,0	1 138,0	9,0
<b>Légumes secs</b>	208,6	45,5	-163,1	454,6	21,7	-432,9
<b>Fruits frais</b>	1 167,3	1 950,9	783,5	1 542,2	2 585,1	1 042,8
- Agrumes	191,0	111,4	-79,6	300,3	218,3	-82,0
<b>Fruits en coque</b>	319,9	188,7	-131,2	122,2	64,2	-57,9
<b>Café, thé, etc...</b>	502,1	360,4	-141,7	397,6	71,4	-326,2
<b>Céréales</b>	1453,4	89,3	-1 364,1	9849,5	416,6	-9 433,0
- Blé	1 137,4	40,1	-1 097,3	7 861,2	217,1	-7 644,1
<b>Grains proté-oléagineux</b>	635,5	158,9	-476,6	1 919,2	219,1	-1 700,1
<b>Tabac</b>	1 536,0	257,9	-1 278,1	113,2	120,2	7,0
<b>Viande et produits dérivés</b>	3 891,7	1 385,6	-2 506,1	1 495,1	513,3	-981,8
<b>Lait et produits dérivés</b>	2 466,2	1 062,3	-1 403,9	2 634,3	319,9	-2 314,4
<b>Riz</b>	40,8	302,7	261,9	105,7	604,8	499,1
<b>Produits de la mouture</b>	137,3	233,3	96,0	350,7	910,5	559,9
<b>Huiles, graisses animales et végétales</b>	1 725,2	1 063,8	-661,4	1 746,3	587,7	-1 158,6
<b>Sucre</b>	598,2	271,8	-326,5	952,0	588,0	-364,0
<b>Cacao et produits dérivés</b>	447,8	406,0	-41,8	192,1	108,1	-84,0
<b>Produits de la pâtisserie et boulangerie</b>	561,9	2 220,3	1 658,3	287,8	1 919,7	1 631,9
<b>Légumes transformés</b>	747,4	1 918,0	1 170,7	895,6	2 644,3	1 748,8
<b>Boissons</b>	1 083,0	4 005,9	2 922,8	1 052,5	7 038,0	5 985,5
- Vin	217,5	2 958,6	2 741,1	115,8	1 822,5	1 706,7
<b>Autres produits transformés</b>	464,4	793,3	328,9	157,3	382,3	224,9
<b>Total agro-alimentaire</b>	<b>23 040,9</b>	<b>18 436,1</b>	<b>-4 604,8</b>	<b>26 801,6</b>	<b>20 691,9</b>	<b>-6 109,7</b>

Source : ISTAT.

**Tableau 12 - Soutien à l'agriculture par produits, 2001-2002**

	<b>2001</b>		<b>2002</b>		<b>Var. (%)</b> <b>2002/2001</b>
	<b>(mln €)</b>	<b>(%)</b>	<b>(mln €)</b>	<b>(%)</b>	
Aide au secteur olivicole	1 963	32,9	2 139	36,1	9,0
Aide au secteur seminativi	845	14,2	719	12,1	-14,9
Prime à l'élevage bovins	320	5,4	399	6,7	24,7
Prime à l'élevage ovins et caprins	144	2,4	89	1,5	-38,2
Aide à la sylviculture	1 272	21,3	1 044	17,6	-17,9
Aide à l'arboriculture	351	5,9	446	7,5	27,1
Aide au secteur viti-vinicole	385	6,5	380	6,4	-1,3
Prime pour le tabac	341	5,7	335	5,7	-1,8
Ammasso privato formaggi	59	1,0	64	1,1	8,5
Autres aides	288	4,8	312	5,3	8,3
<b>TOTAL</b>	<b>5 968</b>	<b>100,0</b>	<b>5 927</b>	<b>100,0</b>	<b>-0,7</b>

Source : Agea (Agenzia per le erogazioni in agricoltura).

## ***Références***

- Agrisole, Hebdomadaire de “Il Sole 24 ore”, various issues
- INEA – L’agricoltura italiana conta. 2004
- ISTAT – Rapporto annuale, Roma, 2004
- Ministero delle Politiche agricole e forestali - Notiziario congiunturale dell’agricoltura, Roma 2005
- Ministero del Tesoro – Relazione generale sulla situazione economica del Paese, Roma, 2005
- [www.federalimentare.it](http://www.federalimentare.it)
- [www.inea.it](http://www.inea.it)
- [www.ismea.it](http://www.ismea.it)
- [www.politcheagricole.it](http://www.politcheagricole.it)